



HONORAIRES TRANSACTION IMMEUBLE D'HABITATION

LOCATIONS : MAISON – APPARTEMENT

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU PRENEUR

Visite du preneur	
Constitution du dossier du preneur	80 % du loyer hors charges
Rédaction du bail	
Etats des lieux entrée et sortie	20 % du loyer hors charges

VENTES : MAISON – APPARTEMENT

PRIX DE VENTE (net vendeur)

POURCENTAGE HONORAIRE TTC

De 0 €	à 25 000 €	15 %
De 25 001 €	à 50 000 €	12 %
De 50 001 €	à 100 000 €	9 %
De 100 001 €	à 150 000 €	8 %
De 150 001 €	à 200 000 €	7 %
De 200 001 €	à 300 000 €	6 %
Au-delà de	300 001 €	5 %



HONORAIRES TRANSACTION IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

<u>DE</u>	<u>LOCATIONS</u>	<u>HONORAIRE</u>	<u>A LA CHARGE</u>
	A usage commercial ou professionnel	3 mois de loyer	du locataire

VENTE : honoraire forfaitaire TTC de 8 % du prix net vendeur.

CESSION FONDS DE COMMERCE : honoraire forfaitaire de 5 000 € HT, soit 6 000 € TTC.